

# 11 ET 12 MARS 2003 INA P-G, 16 rue Claude Bernard, Paris 5e

# LA POLITIQUE DE LA CONCURRENCE DANS L'AGRO-ALIMENTAIRE

# Colloque SFER-INRA

Comité d'organisation

Muriel MAHÉ • Stéphan MARETTE • Emmanuel RAYNAUD • Egizio VALCESCHINI

L'objectif de ce colloque est de mettre en évidence les problèmes que pose, ou que pourrait poser à l'avenir, l'application de la politique de la concurrence aux filières agro-alimentaires, aussi bien aux acteurs économiques et professionnels qu'aux autorités de la concurrence. Ce colloque se concentrera principalement sur les questions soulevées par les relations entre producteurs, industriels et distributeurs et consommateurs au sein des filières.

La réforme de la PAC autour de la qualité des produits, de la traçabilité et de l'éco-conditionnalité conduira certainement à une redéfinition de la situation des agriculteurs et de leurs organisations dans les filières (interprofessions, groupements de qualité, syndicats d'appellation d'origine, etc) De leur côté, les industries agro-alimentaires n'échappent pas au vaste mouvement de concentration/restructuration qui accompagne la libéralisation des échanges et l'intensification de la concurrence internationale.

Le secteur de la grande distribution occupe une place de plus en plus importante dans la commercialisation des produits agricoles, les alliances et partenariats entre entreprises amont se multiplient pour proposer aux consommateurs des produits nouveaux, distincts, ou pour mutualiser des investissements dans la recherche-développement. Les préoccupations des consommateurs pour la qualité et la sécurité des produits conduisent souvent les acteurs à adopter des formes de coordination inter-entreprises complexes. Les modifications des structures des marchés agroalimentaires, à l'échelle nationale mais aussi européenne modifient les formes et l'intensité de la concurrence entre les acteurs et entre les pays.

Le colloque combinera approches académiques et points de vue du monde professionnel. Les enjeux autour de la politique de la concurrence concernent l'analyse économique et l'approche juridique, mobilisées dans son élaboration et dans sa mise en œuvre. Mais ils concernent au premier chef les agents économiques et les acteurs institutionnels en charge de l'organisation des filières et des marchés. À partir de la présentation de question générales, de problèmes concrets et d'études de cas, le colloque confrontera approches académiques et points de vue professionnels.

## **MARDI 11 MARS 2003**

8 h 45 – 9 h 30 Accueil, café, enregistrement.

9 h 30 Ouverture de la journée

Louis-Pascal MAHÉ, PRESIDENT DE LA SFER

#### AGRO-ALIMENTAIRE ET POLITIQUE DE LA CONCURRENCE

Président de séance :

Christian BABUSIAUX, PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE L'ALIMENTATION, Paris (sous réserve)

Cette matinée vise à donner une vue d'ensemble des grands enjeux de la politique de la concurrence pour le secteur agroalimentaire. Pourquoi l'agro-alimentaire est-il concerné par la politique de la concurrence ? La surveillance des fusions dans
l'industrie phytosanitaire et dans la grande distribution, la transmission des prix dans la filière, la contractualisation entre
agriculteurs et industrie, l'internationalisation des échanges (...) font-ils du droit de la concurrence un outil incontournable de

10 h – 10 h 30 Politique de la concurrence dans le domaine agro-alimentaire : les grands enjeux.

Stéphan MARETTE, UMR ECONOMIE PUBLIQUE INRA INA P-G, Paris

régulation des relations économiques dans le secteur agro-alimentaire ?

Emmanuel RAYNAUD, UMR SADAPT INRA INA P-G, Paris et ATOM (Université Paris I)

10 h 30 – 11 h Pause

11 h – 11 h 30 La délimitation du marché pertinent au cœur de la politique de la concurrence : définition,

mesure et mise en œuvre.

Michel GLAIS, CREREG (Université de Rennes I)

11h30 - 12h Commerce international et Concurrence : une approche juridique.

Laurence BOY, CREDECO (Université de Nice Sophia-Antipolis)

12h - 12h30 Débats avec la salle

introduits par Jacques DE BOHAN, PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

12h30 - 14h30 Pause déjeuner libre

# INTERPROFESSIONS, ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS, COOPERATIVES ET LABELS : COORDINATION OU ENTENTES ?

Président de séance :

Walter A. STOFFEL, VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION DE LA CONCURRENCE, Suisse (sous réserve)
Le but de cette séance est de comprendre l'impact économique des différentes formes d'organisation observées dans les
filières. D'amont en aval des filières, la coordination et la coopération entre producteurs obéissent-elles à un objectif
d'efficacité économique ou sont-elles des instruments de rente ou de domination économique ? Sont-elles compatibles avec
le droit de la concurrence ?

14h30 - 15h Ententes et collusions.

Thierry PÉNARD, CREREG (Université de Rennes I)

15h - 15h30 The globalization of the corporate crime: food and agricultural cartels of the 1990.

John CONNOR, DEPARTMENT OF AGRICULTURAL ECONOMICS (Purdue University)

Intervention en anglais

15h30 - 16h Pause

16h - 16h30 Cooperatives in Italy.

Angelo ZAGO, DIPARTIMENTO DI SCIENZE ECONOMICHE, Università degli studi di Verona

Intervention en anglais

16h30 - 17h Filières de qualité : les questions soulevées par la décision autour du Label rouge dans

l'aviculture.

Egizio VALCESCHINI, UMR SADAPT INRA INA P-G, Paris

17h - 17h30 Organisations collectives et politique de la concurrence en France.

Eric GIRAUD-HÉRAUD, LORIA, INRA ESR, Ivry-sur-Seine Louis Georges SOLER, LORIA, INRA ESR, Ivry-sur-Seine

17h30 - 18h Débats avec la salle

introduits par François LAFITTE, PRESIDENT D'INTERFEL

## **MERCREDI 12 MARS 2003**

8 h 45 - 9h Accueil et café

# INDUSTRIE PHYTOSANITAIRE ET OGM: A QUI PROFITE L'INNOVATION?

Président de séance : Joël MATHURIN, DGAL MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Le but poursuivi par cette session est de faire le point sur les nombreuses évolutions de ce secteur. Au plan économique, les agriculteurs et les consommateurs bénéficient-ils des innovations comme les Organismes Génétiquement Modifiés ? Les brevets sur le vivant pénalisent-ils l'innovation ? Les concentrations récentes dans l'industrie phytosanitaire ont-elles changé la donne ?

9h - 9h30 Innovations, coopération inter-entreprises et politique de la concurrence.

Jean-Luc GAFFARD, IDEFI (Université de Nice Sophia-Antipolis) et OBSERVATOIRE FRANÇAIS DES

CONJONCTURES ECONOMIQUES

Michel QUÉRÉ, IDEFI (Université de Nice Sophia-Antipolis)

9h30 - 10h Innovation et concurrence : industrie phytosanitaire, OGM et brevets.

Stéphane LEMARIÉ, INRA ESR, Grenoble

10h - 10h30 Débats avec la salle

introduits par Patrick THIBOUST, BAYER-CROPSCIENCE (sous réserve)

10h30 - 11h Pause

#### LA GRANDE DISTRIBUTION: DOMINATION OU NEGOCIATION?

Président de séance : Louis MALATERRE, DIRECTEUR DE LA FCD

L'objectif de cette séance est de faire le point sur les relations entre producteurs et distributeurs. La détermination des prix et les processus de négociation entre producteurs et grande distribution sont-ils équitables? Quels types d'organisations permettraient d'améliorer le processus de négociation? Les lois qui régissent le commerce sont-elles efficaces ?

11h - 11h30 Relations producteurs/distributeurs.

Fabian BERGES-SENNOU, MAIA INRA ESR, Toulouse

Stéphane CAPRICE, MAIA INRA ESR, Toulouse

11h30 - 12h Impact des concentrations sur les relations entre producteurs et distributeurs.

Marie-Laure ALLAIN, LABORATOIRE D'ECONOMETRIE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE et CREST LEI, Paris Claire CHAMBOLLE, LORIA INRA ESR, Ivry-sur-Seine et LABORATOIRE D'ECONOMETRIE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE. Paris

12h - 12h30 Débats avec la salle

introduits par Jean-Claude LE GALL, PRESIDENT DE SAVEOL (sous réserve)

12h30 - 14h30 Pause déjeuner libre

#### ANALYSE ECONOMIQUE ET POLITIQUE DE LA CONCURRENCE

Président de séance : Rémi TOUSSAIN, DIRECTEUR DE L'INA P-G

La session de clôture fera le point sur les grandes décisions de politique de concurrence dans le domaine agro-alimentaire. Quelle analyse économique pour quelle politique de la concurrence ? Quelles sont les grandes décisions en matière de concurrence pour le secteur agro-alimentaire ? La politique de la concurrence est elle incompatible avec les nouveaux objectifs de la PAC, les OCM ou les quotas sucries?

14h30 - 15h Les implications de la Nouvelle Economie Institutionnelle pour la politique de la concurrence.

Claude MÉNARD, ATOM (Université Paris I)

15h – 15h30 La Politique du Conseil de la Concurrence.

Anne PERROT, Crest Lei, Universite de Paris I et Conseil de la Concurrence, Paris

15h30 - 16h Les grandes décisions de la Commission européenne dans le domaine de l'alimentaire.

Alessandra SCHIAVINA, AUTORITA GARANTE DELLA CONCORENZZA E DEL MERCATO, Roma

16h - 17h Table ronde

animée par Rémi TOUSSAIN, DIRECTEUR DE L'INA P-G, avec :

Hubert DE BROCA, DG CONCURRENCE, COMMISSION EUROPEENNE, Bruxelles

Alain JEUNEMAITRE, CRG, ECOLE POLYTECHNIQUE, Paris,

Agnès LASZCZYK, DIRECTRICE DU SYNALAF, Paris,

Robert TINLOT, DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE INTERNATIONAL DE LA VIGNE ET DU VIN, Paris

Inscrivez-vous par mail: site SFER,

Ou retournez le document ci-contre, accompagné de votre règlement à : SFER, 16 rue Claude Bernard, 75231 PARIS CEDEX 01

# La politique de la concurrence dans l'agro-alimentaire 11 et 12 mars 2003

# **Bulletin d'inscription**

Nom	Prénom
Organisme	
Adresse	
Tél.	
Fax	
E-mail	
S'inscrit au colloque et s'acquitte du droit d'entrée de :	
☐ 100 euros pour les adhérents	de la SFER
☐ 160 euros pour les autres par	ticipants
☐ 225 euros tarif spécial, comprenant les frais de participation au colloque + l'adhésion à SFER + l'abonnement à la revue Économie rurale 2003	
□ 50 euros Étudiant ou retraité	
	au moins, avec facture unique : Tarif 'Adhérents SFER' colloque, les documents, les pauses café. Les déjeuners sont libres et non
Règlement :	
☐ Chèque bancaire	
☐ Chèque postal à la SFER 7 1	01 51 J Paris
☐ Sur facture en exemplaire	es
Organisme	
Nom du responsable du service	,
Date et signature	

#### **Conditions d'inscription**

Inscriptions prises par l'ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles et retenues définitivement si accompagnées du règlement.

En cas de désistement moins de 7 jours avant la date du colloque, 20 % seront retenus. Les frais de déplacement et d'hébergement restent à la charge des participants. Colloque hors champ TVA